

République française
Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Thonon- Les- Bains
Commune de CERVENS

Convocation
du 13/11/2025

Nombre de conseillers :
En exercice : -- 13
Quorum : ----- 07
Présents : ----- 08
Absent : ----- 05
Pouvoirs : ----- 02
Votants : ----- 10
VOTE
Pour : ----- 10
Contre : ----- 0
Abstentions : -- 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CERVENS

Envoyé en préfecture le 24/11/2025

Reçu en préfecture le 24/11/2025

Publié le 24/11/2025

S²LO

ID : 074-217400530-20251118-D2025_44-DE

SEANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2025 à 19H30

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit novembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Etaient présents : CHATEL Christophe / DECOMBARD Coralie / FAVRAT Florent/ KELLER Sophie / NOEL Ruta / PROFFIT Thierry / THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

Absents : CALLENDRIER Michèle /CHATEAU Baptiste/ MASSON Thibault/ LEYDIER Serge/ SANDRAL Linda

Pouvoirs : Michele CALLENDRIER a donné pouvoir à Catherine VUARGNOZ / Serge LEYDIER a donné pouvoir à Gil THOMAS

Secrétaire de séance : Ruta NOEL

Intercommunalité
**Communauté
d'agglomération**

**Délibération
N°2025-44**

**Délibération Certifiée
exécutoire,**
Télétransmise
Le : **24 NOV. 2025**
Reçue en Préfecture
Le : **24 NOV. 2025**
Publié sur le site de la
commune
Le : **24 NOV. 2025**
Le Maire **Gil THOMAS**

OBJET : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service
Prévention et Gestion des déchets 2024 de Thonon Agglomération.

LE MAIRE PRÉSENTE aux conseillers le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) **Prévention et Gestion des déchets** pour l'exercice 2024 de Thonon Agglomération.

IL RAPPELLE que ce document est produit chaque année pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Ce rapport a été présenté au conseil communautaire du 30 septembre 2025.

LE MAIRE propose au conseil de prendre acte de ce rapport.

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

⇒ PREND ACTE et ADOpte le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) **Prévention et Gestion des déchets** pour l'exercice 2024 de Thonon Agglomération, tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS

La secrétaire
Ruta NOEL



R. Noel -